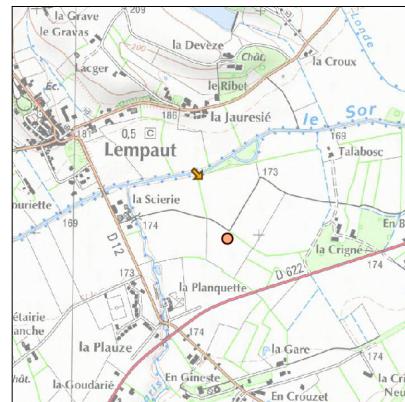
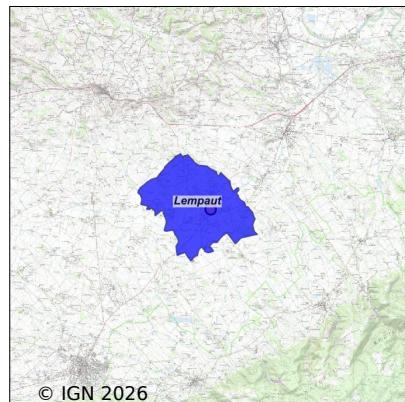


Système d'assainissement 2023

LEMPAUT (COMMUNALE)

Réseau de type Unitaire



Station : LEMPAUT (COMMUNALE)

Code Sandre	0581142V002
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE LEMPAUT
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	mai 2018
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	650 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	39 Kg/j
Charge nominale DCO	78 Kg/j
Charge nominale MES	58,5 Kg/j
Débit nominal temps sec	97,5 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Filtres plantés, Zone intermédiaire avant rejet
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	625 199, 6 269 810 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Sor

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Lempaut depuis 2004

Observations SDDE

Système de collecte

Le système de collecte de Lempaut comprend deux réseaux de type mixte (0,9 km unitaire - 3,6 km séparatif). Les effleuents collectés sur les deux secteurs (Bourg et La Plauze) sont renvoyés vers la station d'épuration par 2 postes de refoulement. Le réseau du bourg est équipé de 3 deversoirs d'orages.

Ce réseau est sensible aux eaux de nappe et draine d'importantes quantités d'eau météorique lors d'évènements pluvieux.

Le réseau d'assainissement de la commune collectent les eaux de 208 abonnés soit environ 365 habitants.

Station d'épuration

La filière de traitement est un filtre planté de roseaux, mis en service en avril 2018, d'une capacité de 650 Eh. Le filtre planté a été implanté en lieu et place de l'ex-1er bassin du lagunage. L'effluent traité passe par l'ex-2ème bassin du lagunage, qui a été conservé, avant d'être rejeté dans la rivière Le Sor. Le site est exploité par un prestataire de service.

Le SATESE du département du Tarn assiste la collectivité dans le suivi et la gestion de son système d'assainissement et réalise annuellement une visite d'assistance technique (convention d'assistance technique Maître d'ouvrage/Département).

Le bilan d'auto surveillance réglementaire réalisé en octobre 2022 fait état d'une charge hydraulique correspondant à 71% de la capacité nominale. La charge organique était de 53% du nominal. Les résultats d'analyses démontrent que le rejet est de bonne qualité et atteint les objectifs réglementaires tant en concentrations qu'en rendements.

Sous produits

Les boues issues de la filière de traitement sont stockées et minéralisées à la surface des filtres. Le premier curage est, par retour d'expérience, à réaliser 10 à 15 ans après la mise en service.

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0581142V001 LEMPAUT (lagune)

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	69 m3/j	71 %			60 m3/j	
DBO5	18 Kg/j	46 %	260 mg/l	86 %	2,5 Kg/j	42 mg/l
DCO	46 Kg/j	59 %	660 mg/l	89 %	4,8 Kg/j	80 mg/l
MES	27 Kg/j		390 mg/l	94 %	1,6 Kg/j	26 mg/l
NGL	5,2 Kg/j		75 mg/l	32 %	3,5 Kg/j	58 mg/l
NTK	5,2 Kg/j		75 mg/l	67 %	1,7 Kg/j	28,7 mg/l
PT	0,6 Kg/j		8,8 mg/l	43 %	0,3 Kg/j	5,8 mg/l

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

- | | |
|---|-----|
| ... à la collecte des effluents | Non |
| ... à l'atteinte des performances européennes | Non |
| ... à l'autosurveillance | Non |
| ... à l'exploitation des ouvrages | Non |
| ... à la production des boues | Non |
| ... à la vétusté | Non |
| ... à la destination des sous-produits | Non |

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0581142V002>